

CEREMONIE DES VŒUX DE MONSIEUR THUILLIER, MAIRE, DU 5 JANVIER 2025

Avant tout je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux Beauvalois

Cette année 35 familles nous ont quitté, mais 48 sont arrivées.

J'espère que vous avez trouvé, à Beauval, tout ce que vous recherchiez en venant dans un bourg rural.

Beauval dispose d'une école du 21^{ème} siècle, d'un pôle médical avec près de 20 praticiens, d'une pharmacie, de quelques commerces et de nombreuses associations.

Vous trouverez sur la table, à l'entrée de la salle, un livret d'accueil dans lequel figurent toutes les coordonnées utiles, qu'elles soient scolaires, commerciales, médicales ou associatives et j'en oublie certainement.

J'en profite pour remercier le travail des bénévoles associatifs pour leur implication au service de leur association, et au-delà du bien-vivre à Beauval.

Caméras

Pour résoudre les problèmes d'incivilités, nous avons été amenés à installer des caméras dans notre village.

Ces caméras ont déjà permis de résoudre plusieurs affaires : incendie, affaires conjugales, différents vols, moins de dégradations aux aires de jeux, la gendarmerie est de plus en plus présente dans nos murs.

Aujourd'hui j'ai demandé à la FDE l'installation de caméras pour éviter les dépôts sauvages autour des containers à verres et cartons.

Cimetière

Nous avons acquis un logiciel pour gérer le cimetière, ce qui facilitera le suivi administratif des concessions. Concernant les reprises de concessions, la procédure entreprise en 2021 est arrivée à son terme. 32 sépultures sont concernées, notamment une qui se trouve près de la chapelle Saint, celle avec un ange. Celle-ci va devenir un caveau d'attente et un lieu d'inhumation pour les indigents, tout en sauvegardant ce patrimoine. Cette opération se fera en 2025.

L'utilisation des produits phytosanitaires étant interdite, il fallait trouver une solution, nous avons équipé les ateliers d'un petit motoculteur avec une rasette, dans le but d'entretenir les allées.

Ce n'est pas parfait mais c'est plus propre. Pour gagner du temps, en 2025 nous allons acquérir une rasette plus large adaptable sur un tracteur, mais, pour éviter d'accrocher les sépultures, la finition se fera avec le motoculteur.

L'ossuaire est remis aux normes, ainsi que le jardin du souvenir.

Merci au groupe d'élus qui a suivi ce projet pour leur implication dans ce dossier sensible.

Il ne restera plus que le règlement à revoir en 2025.

Voirie et chemins ruraux

L'association chemins ruraux Hauts De France missionnée par la Communauté de Communes a fait un relevé des chemins ruraux appartenant à la commune.

Le conseil municipal a voté la liste de ces chemins ruraux appartenant à la commune, c'est donc un document opposable aux tiers qui est maintenant acté, des chemins de randonnées intercommunaux vont pouvoir être créés et si nécessaire des reprises de chemins occupés illégalement effectuées.

Energie

L'effacement des réseaux à la Bellevue est en cours, il restera à effacer les réseaux le long du chemin du Valençon l'année prochaine et tout ce secteur sera réalisé.

L'éclairage en LED est également réalisé le long de la RN 25, ce sont plus de 100 points lumineux qui ont été changés.

En 2027, nous ne trouverons plus de lampes à incandescence pour remplacer nos ampoules défectueuses, c'est donc un programme pour remplacer toutes les lampes en LED qu'il va falloir mettre en place en fonction des subventions possibles.

Cadre de vie

Des arbres et des haies ont été plantés le long de la Nationale ainsi que sur l'aire de jeux près de l'école. Malheureusement certains plants n'ont pas repris, et d'autres ont été volontairement détruits, je pense au parc de jeux près de l'école. Dommage que la caméra qui vient d'être installée n'était pas en fonction. Pour éviter les inondations, et dans le cadre de la lutte contre l'érosion et le ruissellement, des haies et des fascines ont été mises en place dans un premier temps.

Des ouvrages plus importants doivent être construits en 2025. Il s'agit de digues, mares, fossés à redents, dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Exemple à la sortie du village route de Candas dans la pâture au niveau du calvaire, soit une mare soit un reprofilage de cette pâture permettra de stocker les eaux provenant de la route de Candas.

Ces ouvrages concernent principalement les eaux des extérieurs du village.

Assainissement

La nouvelle station d'épuration est en construction, la mise en service est prévue en avril 2025. C'est 4.5 millions de travaux financés par la Communauté de Communes sur le budget assainissement.

Des travaux importants pour les stations d'autres villages de la Communauté de Communes sont à prévoir, le tarif assainissement va fortement augmenter dans l'avenir, déjà pour 2025, uniquement pour la part assainissement, celle-ci va augmenter de 30 centimes par M³+ 10 € de part fixe pour l'année.

Concernant les travaux de notre station, il a fallu déplacer la fibre ainsi que la canalisation d'eau le long du chemin de l'ancienne station, certains riverains ont connu quelques désagréments lors de la remise en fonction du réseau d'eau dus à la présence d'air dans leur canalisation.

Des analyses d'eau suite à ces troubles ont été effectuées, rien d'anormal.

Pour être complet sur le dossier de la mise aux normes de la station, des travaux de déraccordement des eaux pluviales dans la commune sont à l'étude, ils devraient commencer fin 2025. La nouvelle station ne pouvant traiter les pluies exceptionnelles.

Adressage

Nous finalisons l'étude de l'adressage avec la poste. Plusieurs secteurs nous posent des problèmes, principalement dans le bas de Beauval.

Exemple :

- Cité de Doullens, HLM De Doullens, Route De Doullens. Pour résoudre les problèmes d'adresse, la poste nous propose de renommer la voie parallèle à la National. En conseil municipal, nous avons choisi « rue des tisserands ».

- Pour éviter des changements d'adresse rue Armand Devillers, la rue des Tisserands commencera à la coopérative, et concernera uniquement le côté gauche jusqu'au Chemin de Rouval.

- Cité des Avesnes, Chemin Des Avesnes un seul nom pour éviter toutes confusions Chemin des Avesnes.

- Rue De La Barre, Rue De la Gare, cité De La Gare là aussi beaucoup de problèmes. Ce sera Rue De La Gare à partir de l'intersection avec la Nationale.

Ce nouvel adressage sera en métrique, ce qui veut dire que l'adresse sera déterminée en fonction de la distance de la mairie au domicile. L'avantage de cet adressage fera qu'il n'existera plus de bis ter etc... Nous finalisons ce dossier avec la poste, avant d'envoyer à chaque riverain leur nouvelle adresse, ce sera fait au premier semestre

La RN25

Des travaux ont eu lieu à l'entrée nord, ces modifications ont pour but de faire ralentir la vitesse en modifiant le visuel avec une longueur et une largeur différente de l'îlot central.

Dans ce cadre, une enveloppe exceptionnelle de 2.5 millions d'euros pour l'aménagement sécuritaire des traversées de village de la RN25 a été décidée par notre Président de la République lors de sa venue à Amiens pour évoquer les problèmes de mobilité.

Pour Beauval, j'ai demandé au service de l'état, la DREAL, de travailler sur un aménagement sécuritaire en priorité pour l'entrée sur le site Rosenlew, et sur l'accès rue de la gare.

Quels que soient les aménagements retenus il restera une participation financière à la charge de la commune.

Les travaux de dédoublement de la RN25 dans le sens Beauval Amiens devraient commencer en 2025, sauf contre ordre du nouveau gouvernement, à ma connaissance ceux-ci sont toujours d'actualité.

Seuls quelques propriétaires n'ont toujours pas donné leur accord, malgré des avancées significatives dans les négociations avec la chambre d'agriculture.

Sans accord dans un délai très proche, mi-janvier, ce sera tranché par le tribunal, c'est ce que nous a dit Monsieur Le Secrétaire Général lors d'une réunion en préfecture mi-décembre.

Le PLUI plan local d'urbanisme intercommunal.

La compétence étant transférée, c'est un document établi par la Communauté de Communes qui va gérer le développement des communes à partir de 2026.

C'est ce document qui va ou non autoriser des constructions ou la création de zone à urbaniser en fonction des constructions réalisées, des logements vacants, des dents creuses et surtout de la loi ZAN zéro artificialisation nette en 2050.

Autrement dit, des terrains aujourd'hui constructibles ne le seront plus en 2026.

Le service d'eau

Il y a quelques mois le transfert de la compétence était obligatoire en 2026. Notre fontainier est en arrêt maladie, notre secrétaire en charge de l'eau va faire valoir ses droits à la retraite avant les vacances d'été.

Plutôt que de reprendre du personnel, de le former, il m'a semblé plus opportun de transférer cette compétence en 2025. Pour cela, j'ai proposé au conseil municipal de nous rapprocher du syndicat d'eau du Doullennais, le SIAEP.

Le SIAEP est d'accord, mais en 2026. Cela nous oblige à former du personnel pour un an.

Le décret d'annulation du transfert obligatoire envisagé par le précédent gouvernement n'a pas été signé. Ce qui veut dire que le transfert devra être réalisé, soit avec le SIAEP, soit avec la Communauté de Communes.

La mise en œuvre d'un PGSSE (plan de gestion sécurité sanitaire de l'eau) avant 2027 : ce plan est en cours depuis 2023.

Ce Plan de gestion sécuritaire est une étude des points de fragilité de notre système d'alimentation d'eau qui va du pompage de la nappe jusqu'à votre robinet.

Ce PGSSE nous imposera des travaux comme :

La remise en état du château d'eau, 509 000 € de travaux hors taxe prévue en 2025, les demandes de subventions sont en cours, pour une réalisation fin 2025.

Les principaux autres travaux restants sont la création d'un maillage avec un autre village.

Des discussions sont en cours avec le SIAEP, nous envisageons de reprendre la canalisation Chemin des Avesnes pour la dimensionner en fonction d'un maillage avec Beauquesne ou Terramesnil en fonction des coûts et de la faisabilité technique, la faisabilité technique est à l'étude.

Un programme annuel de remplacement des canalisations les plus anciennes, sachant que certaines n'ont jamais été remplacées (valeur estimée de ce remplacement 6 000 000 € avec de faibles subventions, chiffrage 2019)

Restera un conventionnement avec un fournisseur d'eau en cas de pollution de notre nappe par exemple. D'autres travaux sont déjà réalisés, comme le renforcement de l'accès au Château d'Eau et à la station de pompage, la pose de caméras, la protection des puits par un capot sécurisé.

La boulangerie

Les autorisations de travaux sont déposées. Quelques précisions sur les chiffres

Coût acquisition du bâtiment	142 000 €
Coût travaux logement	192 831 € HT
Coût travaux commerce	407 396 € HT
Etudes	22 486 €

Coût total 764 713 € HT

Subventions demandées 602 425 € Département, Région Etat dans le cadre du fonds vert.

Coût à la charge de la commune 188.507 € avec remboursement de TVA déduit,

Cette opération sera une opération blanche avec les loyers du logement et du commerce sur 12 ans.

Soit 78.7% de subvention sur le coût HT

La Mini Crèche

Le projet initial comprenait la vente de la maison du directeur et des classes. Mme Dieppe n'a pas obtenu ses emprunts pour l'ensemble, ce projet a été jugé trop ambitieux. Il faut donc qu'elle redépose une nouvelle promesse de vente émanant du notaire auprès de sa banque, uniquement pour la mini crèche.

Nous en saurons plus vers le mois de février.

Nous allons donc remettre en état le logement du directeur pour une future location.

Site Rosenlew

Les travaux sont terminés, les logements attribués.

Il y a eu beaucoup de retard, le dernier en date concerne une attente du Consuel pour autorisation d'ouverture, les premiers locataires ont reçu un courrier de L'AMSOM pour leur indiquer la date d'entrée. Quelques chiffres avant que ne soit diffusés sur certains sites des commentaires déformés dont le but est de nuire.

Coût TTC des travaux et diverses missions	1 154 573.70 €
Subventions	684 177.93 €
TVA récupérable	153 643.19 €
Vente du foncier	185 000 €
Soit un reste à charge commune	131 452.59 €

C'est un projet subventionné à 71% du HT

Quid de la suite du projet de réhabilitation de cette friche.

Bien que le permis de construire soit délivré, Ages et Vie, qui devait construire deux maisons de 8 appartements en colocation pour personnes dépendantes, rencontre un problème avec sa stratégie de développement.

J'ai eu une réunion en webinaire avec eux concernant leur nouvelle politique de développement semaine 52.

Tous leurs projets sont annulés, faute de remplissage significatif de leurs résidences actuelles. Aujourd'hui un autre projet qui pourrait éventuellement le remplacer est à l'étude. Je ne devrais plus tarder à avoir des nouvelles.

Reste 1 ha appartenant à la commune sur le site, je suis sur un projet de béguinage pour 25 logements T2 et T3.

Le souci c'est principalement le classement de la façade de Rosenlew qui pourrait engendrer des coûts prohibitifs ainsi que la pollution. En tout cas ceci prouve que le foncier sur ce site intéresse des investisseurs.

L'église

Une demande de subvention pour rejoindre une partie du mur côté presbytère et la rénovation des vitraux est déposée dans le cadre de la DETR 2025. Celle-ci nous a été refusée l'année dernière.

La salle de sports E Greuet

Dans le cadre des économies d'énergies sur les bâtiments de plus de 1 000 M² nous devons rénover ce bâtiment, les études nous préconisent d'installer un chauffage basé sur de la géothermie et compléter par l'isolation de ce bâtiment, là encore les demandes de subventions sont en cours.

Comme vous pouvez le constater nous ne chômons pas depuis le début du mandat : Pole Horace Colmaire, Rosenlew, station d'épuration, boulangerie, mini crèche, travaux sur le service d'eau, sans avoir recours à l'emprunt, ni à une augmentation des impôts.

Sachez que les conseillers de ma liste sont fiers du travail accompli, parfois il faut oser prendre des décisions pas toujours populaires, je pense au prix de l'eau, mais décision indispensable pour garantir une alimentation conforme à la réglementation.

Je conclurai en remerciant notre personnel pour le travail réalisé au quotidien dans sa mission de service public auprès des Beauvalois, que ce soit le service technique, les écoles, notre bibliothécaire ou le service administratif. Les remercier de leur patience face à quelques administrés qui pensent que le personnel est à leur service uniquement et sous leurs ordres.

Les réclamations c'est auprès des élus qu'elles doivent être faites.

Être élus, c'est un engagement : c'est une mission, c'est porter en soi l'intérêt général, c'est donner de son temps sans compter, au détriment d'une vie personnelle, je pense particulièrement à Madame Beaugrand qui a eu près de 200 contacts, contact physique ou téléphonique, avec nos aînés cette année.

Au passage, permettez-moi de remercier tous les conjoints, ainsi que les familles des élus, pour leur grande patience et leur esprit de partage.

De la cohésion d'une équipe naît la force nécessaire à son action.

Au nom du conseil municipal, je vous présente tous nos vœux, que cette année vous soit heureuse, prometteuse et faite d'épanouissement personnel et professionnel.

Bonne année à tous.